

Grille d'expertise (Formulaire Expert)

Acronyme du projet					
Prénom de l'expert		Nom de l'expert		Date	

Les notes doivent être accompagnées d'un commentaire. La note de la rubrique 8 reflète l'avis général de l'expert. Elle n'est pas nécessairement une moyenne pondérée des notes précédentes, mais doit cependant être cohérente avec l'impression d'ensemble.

Le barème est : 5 = excellent, 4 = très bon, 3 = bon, 2 = moyen, 1 = faible

<p>1. Adéquation de la proposition avec les thèmes et les caractéristiques de l'appel à projet (§ 2 et § 3.4 de l'appel à projets)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adéquation aux axes thématiques de l'appel à projets. • Adéquation aux recommandations de l'appel à projets. 	Note de 1 à 5
<i>Justification de la note – commentaires</i>	
<p>2. Qualité scientifique et technique (§ 3.3 de l'appel à projets)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Excellence scientifique en termes de progrès des connaissances vis-à-vis de l'état de l'art national et international, • Caractère innovant, en termes de technologies ou de perspectives d'innovation par rapport à l'existant, • Levée de verrous technologiques • Intégration de différents champs disciplinaires 	Note de 1 à 5
<i>Justification de la note – commentaires</i>	
<p>3. Méthodologie, qualité de la construction du projet et de la coordination (§ 3.3 de l'appel à projets)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Positionnement par rapport à l'état de l'art ou de l'innovation technologique que ce soit national ou international • Faisabilité scientifique et technique du projet, choix des méthodes, • Structuration du projet, rigueur de définition des résultats finaux (livrables), identification de jalons, • Qualité du plan de coordination (expérience, gestion financière et juridique du projet), implication du coordinateur, • Stratégie de valorisation et de protection des résultats du projet, gestion des questions de propriétés intellectuelles. 	Note de 1 à 5
<i>Justification de la note – commentaires</i>	
<p>4. Impact global du projet (§ 3.3 de l'appel à projets)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation ou intégration des résultats du projet par la communauté scientifique, industrielle ou la société, et impact du projet en termes d'acquisition de savoir-faire ; influence pour conforter une position française sur un marché. • Perspectives d'application industrielle ou technologique et potentiel économique et commercial, plan d'affaire, intégration dans l'activité industrielle. Crédibilité de la valorisation annoncée. • Intérêt pour la société, la santé publique... 	Note de 1 à 5

<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque la question se pose, approche des questions d'impact sur la santé publique. • Lorsque la question se pose, approche des questions d'impact sur l'environnement. 	
<i>Justification de la note – commentaires</i>	
5. Qualité du consortium (§ 3.3 de l'appel à projets) <ul style="list-style-type: none"> • Niveau d'excellence scientifique ou d'expertise des équipes, • Adéquation entre partenariat et objectifs scientifiques et techniques, • Complémentarité du partenariat, • Ouverture à de nouveaux acteurs, • Rôle actif du(des) partenaire(s) entreprise(s). 	Note de 1 à 5
<i>Justification de la note – commentaires</i>	
6. Adéquation projet - moyens / Faisabilité du projet (§ 3.3, § 3.4 et § 4.1 de l'appel à projets) <ul style="list-style-type: none"> • Réalisme du calendrier • Les moyens mis en œuvre pour la conduite du projet sont-ils adaptés ? • Le montant de l'aide demandée est-il adapté, justifié et raisonnable ? <ul style="list-style-type: none"> ○ coûts de coordination ? ○ montant des investissements et achats d'équipements ? ○ autres postes financiers (missions, sous-traitance, consommables) ? ○ Le montant entre-t-il dans les recommandations de l'AAP ? • Les moyens en personnels sont-ils adaptés et justifiés ? • Les moyens en personnels non permanents temporaires demandés sont-ils adaptés et justifiés ? • Les conditions de financement de personnels temporaires sont-elles respectées ? 	Note de 1 à 5 oui/non oui/non oui/non oui/non oui/non oui/non oui/non
<i>Justification de vos réponses – commentaires sur le coût du projet</i>	
7. Autres critères spécifiques à l'AAP (§ 3.3 et § 3.4 de l'appel à projets) <ul style="list-style-type: none"> • La nature du projet est-elle bien de type recherche industrielle ? Sinon quelle est sa nature ? • Les critères de partenariat sont-ils respectés ? • Si le projet contient le financement d'un doctorant, les conditions requises en termes de caractère formateur du sujet et d'encadrement sont-elles remplies ? Les critères suivants seront également considérés : <ul style="list-style-type: none"> • le caractère innovant et original : on préférera des solutions de rupture aux travaux à caractère incrémental, • l'applicabilité des solutions proposées : capacité des matériaux et des procédés développés à être mis en pratique • représentation des utilisateurs, lorsque la nature du projet le permet, éventuellement, encadrement des doctorants : caractère formateur du sujet, conditions d'encadrement. 	Note de 1 à 5 oui/non oui/non oui/non
<i>Justification de vos réponses – commentaires</i>	
8. Commentaire général et avis	Note de 1 à 5

Commentaires généraux : (à renseigner)

Points forts : (à renseigner)

Points faibles : (à renseigner)

Recommandations : (à renseigner)

Avis sur le montant de l'aide demandée par rapport aux objectifs du projet :

Je déclare avoir pris connaissance de la charte de déontologie de l'ANR de l'avoir acceptée et de n'avoir (pour autant que je le sache) aucun conflit d'intérêt, dans l'évaluation de cette proposition.

Extrait de la charte de déontologie de l'ANR : « Par conflit d'intérêt on entend toute situation où un individu est amené 1) à porter un jugement, 2) à participer à une prise de décision, dont lui-même pourrait tirer un bénéfice direct ou indirect dans le cadre de ses activités de scientifique ou de responsable scientifique.



Nom

date

Signature